



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 30/07/2021

SE FAIRE DÉPISTER EN CHARENTE-MARITIME : MÉDIATEURS DE LUTTE ANTI-COVID

Afin de renforcer les capacités de dépistage de la covid-19 en Charente-Maritime, les équipes de médiateurs de lutte anti-covid-19 du SDIS poursuivent leur mobilisation et se déplacent tous les jours dans le département.

En Charente-Maritime, le service départemental d'incendie et de secours a été retenu pour porter cette mission départementale. Chaque semaine, de nouvelles opportunités de dépistage au plus près de la population sont proposées de 9h à 17h. Les lieux sont définis directement par les municipalités accueillant ce service. Les rendez-vous de cette semaine sont les suivants :

- **Samedi 31 juillet 2021 :**

- Commune de St Clément des Baleines (Phare des baleines) festival Java des baleines de 14h30 à 21h30
- Commune de Vaux sur mer (Jardin de la Mairie) Festival Violon sur la ville de 17h00 à 22h00

- **Dimanche 1^{er} août 2021 :**

- Commune de St Clément des Baleines festival (Phare des baleines) festival Jazz in phare de 15h00 à 22h00
- Commune de Royan (Garden tennis de Royan allée des Rochers) Festival Violon sur la ville de 16h00 à 20h00

- **Mardi 3 août 2021 :**

- Commune de St Clément des Baleines (Phare des baleines) festival Jazz in phare de 15h00 à 22h00
- Commune de Royan (Jardin de la Mairie de Royan) Festival Violon sur la ville de 16h00 à 20h00

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur

CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1

www.charente-maritime.gouv.fr

[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)

- Commune de Vaux sur Mer (Parc de la Mairie) Festival « festi Vaux » de 15h00 à 22h00

• **Mercredi 4 août 2021 :**

- Commune de St Clément des Baleines festival (Phare des baleines) festival Jazz in phare de 15h00 à 22h00

- Commune de St Palais sur Mer (rue de la Palmyre, Golf de Royan) Festival Violon sur la ville de 16h00 à 20h00

- Commune de Vaux sur Mer (Parc de la Mairie) Festival « festi Vaux » de 15h00 à 22h00

• **Jedi 5 août 2021 :**

- Commune de Vaux sur Mer (Parc de la Mairie) Festival « festi Vaux » de 15h00 à 22h00

• **Vendredi 6 août 2021 :**

- Commune de l'île d'Aix de 10h30 à 17h30

- Commune de Puilboreau (HyperU Beaulieu) de 9h00 à 17h00

• **Samedi 7 août 2021 :** commune de Port des Barques Avenue de la République de 14h00 à 21h00

Chaque semaine, la préfecture publie sur son site internet www.charente-maritime.gouv.fr les nouvelles dates.

Ce dispositif des médiateurs de lutte anti-covid-19 vient compléter l'offre de dépistage en laboratoires et sites permanents dont la liste est disponible sur <https://www.sante.fr/cf/centres-depistage-covid/departement-17.html>

RAPPEL

Le dépistage de la Covid-19 est accessible et gratuit (pris en charge par l'Assurance maladie) pour tous, avec ou sans ordonnance.

Quand se faire dépister ?

- Lorsque l'on est cas contact d'une personne testée positive,
- au moindre doute,
- au moindre symptôme,
- après une baisse de vigilance ou une situation à risque où les gestes barrières n'ont pas pu être respectés
- avant de visiter des personnes à risques.

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur

CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1

www.charente-maritime.gouv.fr

[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)